

## Fiche technique

## Produits de surface

# profilan<sup>®</sup>-elan

**Lasure à couche épaisse en phase solvant, à grande résistance aux UV.**

<b>Domaines d'application</b>	Pour tous les éléments de construction en bois en intérieur et en extérieur. Convient très bien aux éléments de construction en bois à dimensions stables comme les fenêtres et les portes.
<b>Caractéristiques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Très résistant aux intempéries</li><li>• Application sans laisser de trace</li><li>• Facile à étaler</li><li>• Faible odeur</li><li>• Hydrofuge, résiste à la lumière</li></ul>
<b>Composition</b>	Résine alkyde, pigments inorganiques, acide silicique, white spirit, additifs.
<b>Teintes</b>	0000–Incolore, 0101–Chêne clair, 0103–Chêne ancien, 0150–Pin parasol, 0200–Pin, 0300–Châtaignier, 0700–Noyer, 0710–Noix, 0750–Acajou, 0850–Palissandre. Toutes les teintes peuvent être mélangées entre elles. En extérieur, ne pas appliquer uniquement la teinte incolore. Des mélanges sont possibles dans le mélangeur de couleurs impra <sup>®</sup> . Les teintes spéciales et mélangées doivent être vérifiées avant le traitement en réalisant une couche d'essai. Toute réclamation quant à la teinte doit être déposée avant l'exécution sur l'objet. Plus tard, aucune réclamation pour défaut ne sera acceptée.
<b>Degré de brillance</b>	Brillant satiné
<b>Conditionnement</b>	Bidons de 0,75, 2,5 et 5 litres.
<b>Mode d'application</b>	Au pinceau, en pulvérisation.
<b>Consommation</b>	environ 100 à 120 ml/m <sup>2</sup> en 2 couches. La consommation peut varier en fonction de la surface et du mode d'application. Réaliser un test sur la surface à traiter pour déterminer la consommation exacte.
<b>Préparation du support</b>	Le support doit être sec, propre, ferme et solide. L'humidité du bois doit se situer entre 12 % et 14 %. Poncer le bois grisé jusqu'à atteindre un support solide. Bien poncer les anciens revêtements puis retirer la poussière et les salissures de la surface. Vérifier le niveau d'adhérence des anciens revêtements sur le support. Étant donnée la diversité des matériaux de revêtement existants, nous vous recommandons de réaliser un test pour déterminer le niveau

	<p>d'adhérence.</p> <p>Protéger le bois en extérieur du bleuissement et des champignons conformément à DIN 68800 à l'aide de base traitante profilan®-Imprägniergrund ou profilan®-Holzschutzgrund.</p> <p>Pour plus d'informations concernant la préparation du support et la protection du bois de construction, consulter la fiche 18 BFS.</p>
<b>Consignes d'application</b>	<p>Bien remuer avant utilisation et appliquer sans diluer. Badigeonner dans le sens des fibres à l'aide d'un pinceau plat et souple. Ne pas appliquer ou laisser sécher à une température inférieure à +5 °C (air ambiant, support et matériel) ou en plein soleil. En raison des substances naturelles qu'ils contiennent, les bois tropicaux peuvent nécessiter un temps de séchage plus long.</p>
<b>Temps de séchage</b>	<p>Hors poussière : après environ 6 heures Recouvrable : après environ 12 heures</p> <p>Données valables pour une couche et par climat normal 23/50 DIN 50014. En cas d'humidité ambiante plus élevée ou de températures plus basses, le séchage est plus long.</p>
<b>Dilution</b>	Si nécessaire avec du white spirit.
<b>Nettoyage des outils</b>	Avec du white spirit ou du succédané de térébenthine. Ne pas laisser sécher le produit sur les outils.
<b>Point d'éclair</b>	Au-delà de 61 °C.
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Dans le cas des bois tropicaux et riches en tanins, un allongement du temps de séchage, des changements de coloration et une diminution de l'adhérence peuvent être constatés. Il est donc recommandé de procéder à une couche d'essai.
<b>Teneur en COV (g/L)</b>	288 - 298 g/L (cat. 1e / Wb) : max. 400 g/L
<b>Classification CLP</b>	<p>profilan®-elan n'est pas classifié selon le règlement CLP.</p> <p>Mention d'avertissement : Néant</p> <p>Pictogramme : Néant</p>
<b>Mentions de danger et conseils de prudence</b>	Contient méthylethylketoxim, cobaltbis(2-éthylhexanoat). Peut provoquer des réactions allergiques.
<b>Sécurité au travail</b>	<p>Lors de l'utilisation du produit, respecter les dispositions de protection au travail et de prévention des accidents en vigueur.</p> <p>Ne pas inhaler le brouillard de pulvérisation. Protéger les installations électriques de tout contact. Assurer une bonne ventilation pendant et après l'application. En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Tenir hors de portée des enfants et à distance de la nourriture, des boissons et de l'alimentation pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer pendant les travaux avec le produit.</p> <p>L'application de ce système de revêtement doit être réalisée dans une cabine de peinture arrosée d'eau. La poussière produite par la pulvérisation doit être retirée régulièrement. La poussière de pulvérisation peut produire une inflammation spontanée. Utiliser absolument un récipient non inflammable pour la collecte de résidus de produit et de déchets imprégnés du produit comme les chiffons, etc. Ce récipient doit être équipé d'une fermeture automatique et vidée tous les jours. En cas d'incendie, utiliser du sable ou un extincteur à poudre sèche. Récupérer le produit à l'aide d'une matière</p>

	<p>absorbante comme le sable, puis jeter.</p> <p>La fiche technique de données sécurité est disponible pour les professionnels sur demande.</p>
<b>Stockage/transport</b>	<p>Conserver au frais mais à l'abri du gel. Bien refermer le bidon après utilisation. Conserver dans le bidon d'origine et uniquement accessible au personnel qualifié. Pour la date limite de conservation au frais, voir l'étiquette du bidon. Ne pas transporter par temps de gel.</p> <p>RID/ADR : néant.</p>
<b>Protection de l'environnement</b>	<p>Il est interdit de déverser profilan®-elan dans le sol, dans des cours d'eau ou dans des canalisations. Classe de pollution de l'eau 1 (auto-classification selon VwVwS, annexe 4). Seuls les bidons entièrement vides peuvent être recyclés. Les résidus liquides de produit doivent être déposés à un centre de collecte des déchets de peinture.</p> <p>Catalogue européen des déchets numéro 08 01 11.</p>
<p>Cette fiche est diffusée à titre indicatif. Étant donné les nombreuses possibilités d'application, nous ne pouvons assumer de garantie pour les cas individuels. Ceci est également valable pour les modes d'application technique que nous recommandons. De telles recommandations n'engagent pas notre responsabilité, même si elles sont formulées de bonne foi sur la base nos connaissances et notre expérience. Tout accord ou engagement oral doit impérativement être confirmé par écrit.</p>	

26/09/2019